



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Bienvenue aux nouveaux élus du Conseil Départemental des Jeunes !

Les nouveaux élus du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) pour le mandat 2024-2026 ont participé à une journée d'intégration. Plus de 11 000 collégiens gardois ont pris part aux élections, assurant ainsi la représentation des 53 collèges publics au sein du CDJ.

Publié le 18/12/2024 -- Temps de lecture: 05 minutes



Vendredi 13 décembre, **Françoise Laurent-Perrigot**, Présidente du Conseil départemental du Gard, **Nathalie Nury**, Vice-présidente, déléguée à l'Éducation et aux collèges, **Amal Couvreur**, Vice-présidente déléguée à la Politique de la ville et **l'ensemble des Conseillers départementaux** ont accueilli à Nîmes, les 110 collégiens nouveaux membres du Conseil départemental des jeunes (CDJ), à l'occasion de la cérémonie d'intégration de ces élus jeunes.

L'instance est composée de 58 élus(e)s de 5^e et de 52 élus(e)s de 4^e.

Les nouveaux membres du CDJ commencent d'ores et déjà à réfléchir aux projets qu'ils souhaitent mener durant leur mandat.

Le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) se réunira tous les mois pour faire avancer leurs projets, mais aussi pour se former aux valeurs de la République et de la citoyenneté, tout en travaillant en étroite collaboration avec les élus du Conseil Départemental du Gard.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76